

**MINISTERE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT**



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES
INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES**

DIALOGUE SECTORIEL

RAPPORT BILAN DES ACTIVITES DU PNAH

PERIODE CONSIDEREE : 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018



Version Finale

Avril 2019

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
INTRODUCTION.....	1
I. PRESENTATION DU PROGRAMME.....	2
II. BILAN DE MISE EN œuvre DES ACTIVITES	4
II.1. Rappel de la méthodologie de calcul du bilan	4
II.2. Bilan physique des activités au 31 décembre 2018 par action	5
II.2.1. Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau.....	5
II.2.2. Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation des ressources en eau	10
II.2.3. Action 3 : Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de la mobilisation des ressources en eau.....	13
II.3. Synthèse de l'exécution physique des activités au 31 décembre 2018.....	18
II.4. Bilan financier par action	19
III. SITUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	20
IV. SITUATION DES MARCHES.....	22
V. FINANCEMENT DU PROGRAMME.....	23
VI. DIFFICULTES RENCONTREES	24
CONCLUSION	26

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Présentation des axes stratégiques du PNAH.....	2
Tableau 2 : Présentation de cadre de mesure de performance	3
Tableau 3 : Situation de mise en œuvre des études de réalisation/réhabilitation de barrages au 31 décembre 2018	6
Tableau 4 : Situation de mise en œuvre des travaux de réalisation/réhabilitation de barrages ..	9
Tableau 5 : Situation de mise en œuvre des activités d’entretien et de sécurité des aménagements hydrauliques	11
Tableau 6 : Situation de mise en œuvre du suivi des actions de la mobilisation des ressources en eau.....	16
Tableau 7: Synthèse de l'exécution financière des activités du PNAH par action et par produit	19
Tableau 8 : Situation des indicateurs au 31 décembre 2018	21
Tableau 9 : Coûts du PNAH en millions de CFA	23
Tableau 10 : Synthèse des difficultés rencontrées	24

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AGETEER	: Agence d'exécution des travaux, eau et équipement rural
APD	: Avant-projet détaillé
APS	: Avant-projet sommaire
BAD	: Banque africaine de développement
BADEA	: Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BID	: Banque islamique de développement
BIDC	: Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO
BOAD	: Banque ouest africaine de développement
DGESS	: Direction générale des études statistiques et sectorielles
DGIH	: Direction générale des infrastructures hydrauliques
DGEA	: Direction provinciale de l'eau et de l'assainissement
FADD	: Fond d'Abu-Dhabi pour le développement
DGRE	: Direction générale des ressources en eau
DREA	: Direction régionale de l'eau et de l'assainissement
FCFA	: Franc de la communauté financière africaine
FKDEA	: Fond koweïtien pour le développement économique arabe
FSD	: Fond saoudien pour le développement
GAR	: Gestion axée sur les résultats
MEA	: Ministère de l'eau et de l'assainissement
MINFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
MODP	: Maîtrise d'ouvrage déléguée publique
OFID	: Fond de l'OPEP pour le développement international
PAP	: Personne affectée par la mise en œuvre d'un projet
P1-P2RS	: Projet 1 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
PDIS	: Programme de développement intégré de la vallée de Samendeni
PDR/PLC	: Projet de développement rural intégré /Plateau central
PGES	: Plan de gestion environnemental et social
PMVEC	: Projet de mobilisation et de valorisation des eaux de surface dans le Plateau Central

- PN-AEP** : Programme national d’approvisionnement en eau potable
- PN-AEUE** : Programme national d’assainissement des eaux usées et excréta
- PNAH** : Programme national des aménagements hydrauliques
- PNE** : Politique national de l'eau
- PN-GIRE** : Programme national pour la gestion intégrée des ressources en eau
- PRBA** : Projet de réhabilitation de barrages et d’aménagement de périmètres irrigués et de bas-fonds dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Balé
- PRBSN** : Projet de valorisation du barrage souterrain de Naré et de réhabilitation des infrastructures connexes
- PRPV/LB** : Projet de restauration, de protection et de valorisation du Lac Bam
- SNESAH** : Stratégie nationale d'entretien et de sécurité des aménagements hydrauliques
- UGP** : Unité de gestion de projet

INTRODUCTION

Le Ministère de l'eau et de l'assainissement (MEA) est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du gouvernement en matière d'eau et d'assainissement. Dans l'exécution de cette mission cinq (05) programmes budgétaires, dont le Programme national des aménagements hydrauliques (PNAH) sont mis en œuvre. Le PNAH est mis en œuvre à travers la contribution de nombreux projets intervenant dans la mobilisation et la valorisation des ressources en eau. Il s'agit de :

- Projet de mobilisation et de valorisation des eaux de surface dans la région du Plateau Central (PMVEC) ;
- Projet de valorisation du barrage souterrain de Naré et de réhabilitation des infrastructures connexes (PRV/BSN) ;
- Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni (PDIS) ;
- Projet de réhabilitation de barrages et d'aménagement de périmètres irrigués et de bas-fonds dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Balé (PRBA) ;
- Projet de construction du barrage de Bambakari dans la commune de Tin-Akoff, province de l'Oudalan, région du Sahel, phase II (PCB-Bambakari) ;
- Projet de réhabilitation et de confortement du barrage de la Comoé (PRCB-Comoé) ;
- Projet de développement rural intégré /Plateau central (PDRI/PLC/MAAH) ;
- Projet 1 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P1-P2RS/MAAH).

Le coût prévisionnel des activités du programme en 2018, y compris les reports de 2017 et antérieur, s'élève à environ 65,08192 milliards de FCFA.

Le présent rapport rend compte de la mise en œuvre des activités du PNAH au 31 décembre 2018. La méthodologie d'élaboration du rapport a consisté : (i) à la collecte et la centralisation des données des différents acteurs ; (ii) au traitement et à l'analyse de ces données ; (iii) à la rédaction du rapport. Il est structuré autour des points suivants :

- bilan physique des activités au 31 décembre 2018 ;
- bilan financier des activités au 31 décembre 2018
- situation des indicateurs du programme ;
- situation des marchés ;
- difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités.

I. PRESENTATION DU PROGRAMME

Le PNAH a officiellement été adopté par arrêté n°2018/088/MEA/CAB du 18 Juin 2018. L'objectif stratégique du programme est de contribuer à la lutte contre la pauvreté par une croissance économique soutenue à travers la promotion des aménagements hydrauliques à l'horizon 2030 au profit des différents usages. Les objectifs opérationnels du programme sont :

- augmenter et sécuriser les capacités de mobilisation des ressources en eau ;
- assurer la durabilité des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau ;
- piloter la mise en œuvre des actions de mobilisation et de valorisation des ressources en eau.

Les axes stratégiques, actions et produits du programme sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Présentation des axes stratégiques du PNAH

OS1 : Augmenter et sécuriser les capacités de mobilisation des ressources en eau pour tous les usages	OS2 : Assurer la durabilité des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau	OS3 : Coordonner la réalisation et la réhabilitation des aménagements hydrauliques
R11 : les capacités de mobilisation des ressources en eau pour tous les usages sont augmentées et sécurisées	R21 : la durabilité des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau est assurée	R31 : la réalisation et la réhabilitation des aménagements hydrauliques sont coordonnées
<p>Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau</p> <p>Produits :</p> <p>⇒ 130 études de construction réhabilitation de barrages sont réalisées</p> <p>⇒ 27 nouveaux barrages sont réalisés et 56 barrages sont réhabilités.</p>	<p>Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau</p> <p>Produits :</p> <p>⇒ L'entretien et la sécurité de tout aménagement hydraulique au Burkina Faso sont assurés à travers la mise en œuvre de la SNESAH ;</p> <p>⇒ La valorisation des ressources en eau est assurée.</p>	<p>Action 3 : Pilotage de la réalisation et la réhabilitation des aménagements hydrauliques</p> <p>Produits :</p> <p>⇒ Le suivi évaluation de la mise en œuvre du PNAH est réalisé ;</p> <p>⇒ Les formations sur « la capacité de mobiliser des financements » et « la gestion et le pilotage du PNAH » sont assurées ;</p> <p>⇒ Le suivi de la mise en œuvre des PGES est réalisé</p>

Quatre indicateurs principaux ont été retenus pour mesurer la performance du Programme national d'aménagements hydrauliques. Les résultats atteints pour ces indicateurs en 2017 ainsi que les cibles à l'horizon 2020 sont donnés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Présentation de cadre de mesure de performance

Objectifs	Indicateurs	Réalisations	Cibles		
		2017	2018	2019	2020
Objectif stratégique : Assurer de façon durable la disponibilité en eau	Capacité de stockage en eau de surface (en millions de m3)	6135,35	6 143,12	6 436,12	6 436,12
OS 1 : Augmenter et sécuriser les capacités de mobilisation des ressources en eau pour tous les usages	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	9	14	20	29
	Nombre cumulé de barrages réhabilités	11	26	39	58
OS 2 : Assurer la durabilité des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau	Taux de fonctionnalité des infrastructures hydrauliques	54,67	54,98	56,75	57,86

II. BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

II.1. Rappel de la méthodologie de calcul du bilan

Cette section décrit le bilan de mise en œuvre des activités dont le calcul repose sur des considérations d'ordre budgétaires. En effet, le programme est structuré en actions et chaque action comporte un ou plusieurs produits, le produit étant la résultante d'un ensemble d'activités similaire au sein d'une action. Les lignes suivantes présentent la méthodologie de calcul du taux d'exécution. Cette méthode basée sur un calcul arithmétique du taux d'exécution physique des activités est adoptée en 2017 par le Ministère en charge de la fonction publique dans le cadre de la mesure de la performance des structures de l'administration publique au Burkina Faso. Selon cette méthode le taux d'exécution d'une activité est donné par :

$$\text{Taux d'exécution(activité)} = \frac{\text{réalisation physique}}{\text{programmation physique}} \times 100$$

Le taux d'exécution d'une action/composante est donnée par :

$$\text{Taux d'exécution(action)} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Taux d'exécution(activité}_i)$$

Où :

- n est le nombre d'activités de l'action ;

Le taux d'exécution du programme est donné par :

$$\text{Taux global d'exécution(prog)} = \frac{1}{m} \sum_{i=1}^m \text{Taux d'exécution(action}_i)$$

Où :

- m est le nombre d'actions que comprend le programme ;

Sur la base de ces considérations, l'exécution physique des activités du PNAH par acteur de mise en œuvre se présente comme suit :

II.2. Bilan physique des activités au 31 décembre 2018 par action

II.2.1. Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau

L'objectif opérationnel de cette action est d'augmenter les capacités de mobilisation des ressources en eau. Le budget de l'action 1 est de quarante-deux mille neuf cent trente-sept millions trente-trois mille (42 937,33) francs CFA soit 65,97% du budget global du programme. Pour cette action la tranche d'activités programmées pour le 4^{ème} trimestre a atteint un taux de réalisation physique trimestriel de 59,16%. Mais de façon cumulative depuis le début de l'année, le taux de réalisation global des activités de l'action 1 est de l'ordre de 55,20% au 31 décembre 2018.

Il faut noter que deux produits contribuent à la mise en œuvre de cette action. Le produit 1 porte sur les études tandis que le produit 2 est consacré aux travaux de réalisation/réhabilitation des barrages. Les paragraphes suivants donnent le détail des réalisations par produit.

II.2.1.1. Produit 1 : cent trente (130) études de réalisation/réhabilitation de barrages réalisées

Il s'agit d'études de réalisation ou de réhabilitation de barrages programmées sur la période 2016-2020 par la DGIH et ses partenaires. Sur ces 130 études, 57 ont déjà été réalisées par l'AGETEER dans le cadre de la convention « barrages sinistrés » de l'année 2013 et 32 autres réalisées par la DGIH. En outre, l'AGETEER, dans le cadre de la convention « barrages sinistrés » de l'année 2018 a prévu deux nouvelles études, celles des barrages de Sissili et de Ya dans la province de la Sissili, région du Centre-Ouest.

Aussi, au titre du budget de l'Etat gestion 2017, la DGIH avait procédé au lancement d'études de réalisation de trois grands barrages (Bassiéri, Banwaly et Ouessa) et d'aménagement du lac Dem qui sont toujours en cours. De plus, de nouvelles prestations au titre de l'année 2018 portent sur les études de réalisation du barrage de la Bougouriba et de réalisation/réhabilitation de 19 barrages de moyenne taille ; les études d'aménagement du fleuve Mouhoun. Le taux d'exécution des études est de 58,84% pour la programmation trimestrielle et de 54,58% pour la programmation annuelle au 31 décembre 2018. L'état d'avancement de l'ensemble des études est donné dans le tableau 3 suivant.

Tableau 3 : Situation de mise en œuvre des études de réalisation/réhabilitation de barrages au 31 décembre 2018

Activités	Résultats attendus	Unité	Indicateurs	Programmation physique 2018				Total réalisation	Taux (%) de réalisation au trimestre 4	Taux (%) d'exécution global	Structures responsables	Commentaires/observations
				T1	T2	T3	T4					
Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau												
Objectif opérationnel : Augmenter les capacités de mobilisation des ressources en eau												
A1. P1 : Cent trente études 130 études de construction réhabilitation de barrages sont réalisées												
Réaliser des études techniques pour la réalisation et la réhabilitation de barrages : - Réhabilitation : Niangologo, Korgnégane, Kadomba, Houndé, Tô, Kaya, Ouargaye, Boudiéri, Nyapsi, Secteur 6 de Kaya, Goinré, Kabouda Peulh, Goupana (Santiou), Horé (Tikaré), Kouerma, Pabré (Pétit Séminaire), Ramesson (Arbolé), Guelba (Gourcy) et Torodo. Construction : Ipéelcé, Guidissi, Poulissi (Palogo), Sougué/Konki-Ipala, Nabelin/Konki-Ipala, Nanou, Doussi, Gogo, Kiougou Kandaga/Comin-Yanga, Timbila/Yako, Wa, Ayoubakolon, Soukui-Bana et Karouka	Les études de construction/réhabilitation de barrages engagées en 2017 sont achevées	Nombre	Nombre d'études réalisées	20	6	6		32	100	100	DGIH	Tous les rapports sont disponibles. Les marchés de travaux de certains des sites ont été passés et les travaux démarrés le 03 décembre 2018
Achever les études techniques pour la réalisation et la réhabilitation de barrages : Garango/Boura, Bingla, Dibilou, Tansablogo, Saoré, Tondogosso, Fama 2, Saria, Doulou, Méguet, Dagoindougou, Ouéguédo, Silgadji, Gogo, Tinguitinga, Tiobalandi, Tougou, Béguentiguè, Boussanra II, Koulgorin, Bollé, Pipsé, Bissiga, Dawelgué	Les études de construction/réhabilitation de barrages engagées au titre de la convention barrages sinistrés de l'année 2013 sont achevées (24 sites restant sur les 57 sites)	Nombre	Nombre d'études réalisées	24				21	90	90	AGETEER	Vingt un (21) rapports définitifs sont disponibles. Les rapports d'études des sites de Garango, Bingla, Dibilou sont toujours attendus
Réaliser des études techniques de : Réhabilitation de 10 barrages : Batié, Gondologo (sect 12), Minima Douré, Issouka, Boho, Boussouma, Kobre/Sougoudin, Kierma, Kossilci et Masgo. Construction de 9 nouveaux barrages : Toumousseni, Békuy, Tougouya Koko, Zouma, Kassan, Tampouy-Yarcé, Sebba Centre, Léosgotenga et Botou.	Les contrats sont signés et les travaux ont démarré	Nombre	Nombre d'études ayant démarré				19	0	100,00	15	DGIH	Processus de sélection des prestataires finalisé par la CAM. Résultats envoyés pour publication dans la revue des marchés publiques.
Achever l'étude technique détaillée sur l'environnement et l'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'espace naturel du lac Dem	L'étude technique détaillée sur l'environnement et l'élaboration d'un schéma d'aménagement de l'espace naturel du lac Dem est achevée	Nombre	Nombre d'études				1	0	44,44	75	DGIH	Les études sont en cours. Rapport sur le schéma d'aménagement déposé. Des corrections apportées par le client et transmis au consultant pour prise en compte.
Poursuivre les études techniques de faisabilité et d'exécution du barrage de Ouéssa	L'étude d'Avant-Projet Sommaire (APS) de faisabilité et d'exécution du barrage de Ouéssa est réalisée	Nombre	Nombre d'études				1	0	22,22	45	DGIH	Activités réalisées : - choix du site pour l'implantation de l'axe du barrage : cinq sites ont été identifiés. Une analyse basée sur trois scénarios essentiels (sauvegarde environnementale, sauvegarde sociale, croissance économique) a été réalisée pour le choix d'un seul site. Au terme de cette analyse, il apparaît que le site placé à environ 15 km en amont du Pont de OUESSA est plus avantageux des points de vue technique, environnemental, production électrique et économique ; - Investigations en cours pour la réalisation de l'étude APS.
Poursuivre les études techniques de faisabilité et d'exécution du barrage de Bassiéri	L'étude d'Avant-Projet Sommaire (APS) de faisabilité et d'exécution du barrage de Bassiéri est réalisée	Nombre	Nombre d'études				1	0	44,44	60	DGIH	Activités réalisées : Choix du site pour l'implantation de l'axe du barrage à partir de données topographiques (360 km²) de type WorldDEM acquises auprès d'AIRBUS en novembre 2017. La qualité de ces données « en relatif » a été validée par le levé au sol réalisé en mars 2018 ; Le levé topographique aéroporté (LIDAR) par un survol de la zone d'étude a aussi été utilisé. Les investigations ont permis d'établir l'APS. Le rapport APS a été déposé, la commission interministérielle chargée de la qualité de ces études a fait ses observations qui ont été transmises aux consultants.

Activités	Résultats attendus	Unité	Indicateurs	Programmation physique 2018				Total réalisation	Taux (%) de réalisation au trimestre 4	Taux (%) d'exécution global	Structures responsables	Commentaires/observations
				T1	T2	T3	T4					
Achever les études techniques détaillées de construction du barrage de Banwaly	Les études techniques détaillées de construction du barrage de Banwaly sont achevées	Nombre	Nombre d'études				1	0	-	45	DGIH	Les activités réalisées sont : - investigations topographiques : rapport transmis ; - investigations géologiques et géotechniques : rapport attendu ; - études hydrologiques : rapport provisoire déposé, amendé, en attente de la version consolidée ; - études socio-économiques et environnementales : rapport provisoire déposé, en cours d'amendement ; - études agro-pédologiques : rapport sur la pédologie déposé, amendé et remis au consultant pour consolidation. Volet agronomique attendu. - étude de stabilité de la digue transmise, amendée et renvoyée au consultant pour consolidation Investigations en cours pour l'élaboration de l'APS
Construire le barrage de la Bougouriba phase 1	Les contrats sont signés pour le démarrage des études de réalisation du barrage de la Bougouriba	Pourcentage	Taux d'exécution			5	15	0	100,00	20	DGIH	Etudes démarrées le 22 novembre 2018, prestation confiée au groupement de Cabinets d'études ARTELIA/DEC Ltd/BERA. Le processus de sélection du Bureau a pris du retard en raison de la mise à disposition tardive des budgets et des mouvements sociaux au sein du MINEFID.
Réaliser les études techniques pour la réalisation des barrages/retenue d'eau de Sissili et de Ya au titre de la convention barrages sinistrés 2018	Les études techniques de réalisation des barrages/retenue d'eau de Sissili et Ya sont exécutées à 100%	Pourcentage	Taux d'exécution				100	0	-	0	AGETEER/DGIH	Non réalisé. Manque de ressources financière. La convention de MOPD avec l'AGETEER n'a pas été signée pour permettre de mettre à disposition de l'AGETEER les ressources nécessaires
Achever les études d'intégration du changement climatique dans la valorisation et la réhabilitation des infrastructures connexes du barrage souterrain de Naré	Les études du barrage souterrain de Naré sont achevées	Nombre	Nombre d'études	1				1	100,00	100	Projet Naré / DGIH	Réalisé. Le rapport d'étape de l'étude est disponible depuis le 12 janvier 2018.
Réaliser les études intégrées de valorisation du barrage souterrain de Naré.	Les études intégrées de valorisation du barrage souterrain de Naré sont réalisées	Nombre	Nombre d'études		1			0	85,00	85	Projet Naré / DGIH	Le Groupement de Bureaux d'études STUDI-INTERNATIONAL/BERA a été recruté et la remise de site a été faite le 8 juin 2018. Le rapport final de caractérisation du site du barrage et de l'état des lieux a été transmis en décembre 2018 ; Rapport final d'EIES transmis en octobre 2018 ; Rapport définitif de l'APD de réhabilitation des infrastructures transmis en décembre 2018 ; Elaboration en cours du projet de dossier de DAO des travaux de réhabilitation des infrastructures connexes et d'aménagement du périmètre irrigué.
Réaliser l'étude de recalibrage du fleuve Mouhoun jusqu'à la lisière du barrage de Ouessa	L'étude de recalibrage est réalisée	Mois	Durée des prestations du cabinet					0	20,00	25	PDIS/DGIH	Le marché a été attribué au groupement de cabinets STUDI INTERNATIONAL/AC3E pour un délai de 20 mois et un montant total révisé de 2 697 490 874 F CFA TTC.
Total A1. P1									58,84	54,58		

II.2.1.2. Produit 2 : 27 nouveaux barrages sont réalisés et 56 barrages sont réhabilités

Sur la période 2016-2020, la mise en œuvre du PNAH prévoit la réalisation de vingt-sept (27) nouveaux barrages ainsi que la réhabilitation de cinquante-six (56) barrages dégradés. La programmation 2018 prévoyait la réception des travaux de réalisation de cinq (05) nouveaux barrages et de réhabilitation de quinze 15 barrages dégradés. Au 31 décembre 2018, deux (02) nouveaux barrages (Biéha et Koakin) ont été réalisés et onze (11) autres (Comoé, Loropéni, Barkoundba, Kossoghin, Bissighin, Béré, Tanvi/Nakamtenga, Kologoguessé, Diapangou, Sandogo et Niogo) réhabilités.

Les travaux ont accusé un grand retard dû à la mise en œuvre des PGES des barrages de Torodo (commune de Zorgho) et Dawanegomdé pour lesquels l'indemnisation des personnes affectées n'était pas bouclée. Les ordres de service ont finalement été émis pour démarrer les travaux le 03 décembre 2018. En ce qui concerne les travaux de réhabilitation, les sites de Baskouré et Séboun sont à des taux d'exécution physiques respectifs de 55 et 85%. Celui de Taouremba est toujours confronté à la situation sécuritaire qui limite son accès. Pour le dernier site, celui de Tanghin, une défaillance du prestataire a entraîné la résiliation du contrat. Il a été réattribué à une autre entreprise en début décembre 2018.

Le taux d'exécution physique de l'ensemble des travaux est de 59,16% pour la programmation du 4^{ème} trimestre et de 55,20% pour la programmation annuelle au 31 décembre 2018. L'état d'avancement de l'ensemble des travaux est donné dans le tableau 4 suivant.

Tableau 4 : Situation de mise en œuvre des travaux de réalisation/réhabilitation de barrages

Activités	Résultats attendus	Unité	Indicateurs	Programmation physique 2018				Total réalisation	Taux (%) de réalisation au trimestre 4	Taux (%) d'exécution global	Structures responsables	Commentaires/observations
				T1	T2	T3	T4					
Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau												
A1. P2 : Vingt-sept (27) nouveaux barrages sont réalisés et cinquante-six (56) barrages sont réhabilités												
Réhabiliter treize (13) barrages (Yaramoko, Dala, Baskouré, Kossoghin, Séboun, Béré, Diapangou, Bissighin, Barkoundba, Taouremba et Loropéni)	Les travaux de réhabilitation de 10 barrages engagés en 2017 sont achevés	Nombre	Nombre de barrages réhabilités	2	4	4		6	50,00	80	DGIH	Travaux réceptionnés provisoirement : - Barkoundba : 22 mars 2018 ; Loropéni : 06 avril 2018 ; - Kossoghin : 11 mai 2018 ; Bissighin : 6 juin 2018 ; - Diapangou : 5 juillet 2018 ; Béré : 20 août 2018; Travaux de réhabilitation à achever : - Séboun (85%) ; Baskouré (55%) ; - Taouremba (5%, suspendu pour insécurité) et - Tanghin (0%, résilié mais marché réattribué)
Réaliser les travaux de : Réhabilitation de 2 barrages : Petit Séminaire de Pabré, Tanghin Construction de 8 nouveaux barrages : Palogo, Doumbala, Ipelcé, Dianga, Saalé, Sougué, Guidissi, Guiba	Les contrats sont signés et les travaux ont démarré	Nombre	Nbre de travaux démarré				10	0	20	15	DGIH	L'ensemble des contrats des travaux et suivi-contrôle ont été signés et les ordres de service ont été émis pour démarrer le 3 décembre 2018
Réaliser les travaux de : Construction du barrage de Karuka et réhabilitation du barrage de Goghin Poedgo (Lot 1) ; Construction des barrages de Dawanegomdé et Torodo (Lot 2)	Les travaux sont réalisés à 55%	Pourcentage	Taux d'exécution	5	15	30	55	15	20	20	P1-P2RS	L'indemnisation des P.A.P. est achevée. Les ordres de service sont émis pour démarrer les travaux le 03 décembre 2018.
Démarrer la réalisation des 05 barrages (Wéotenga, Taba, Pougma, Kouldisgou et Niou) dans le cadre du PMVEC	Les travaux de réalisation des barrages de Wéotenga, Taba, Pougma, Kouldisgou et Niou sont mis en œuvre à 35%	Pourcentage	Taux d'exécution	5	15	25	35	25	72	15	DGIH	Entreprises attributaires : - Lot1 : groupement ECR-BTP I/TSR-TGI pour les barrages de Dawaka-Wéotenga et Pougma ; - Lot2 : JOC-ER pour barrage de Taba et Kouldisgou ; - Lot3 : groupement CTG-CI /CTG-BF pour le barrage de Niou Le barrage de Dawaka-Wéotenga est objet de conflits sociaux mais des concertations sont en cours pour trouver une issue. - Suivi-contrôle confié au bureau CETRI
Achever les travaux de réhabilitation du barrage de la Comoé (Moussodougou)	Les travaux de réhabilitation du barrage sont réalisés à 100%	Pourcentage	Taux d'exécution	2				2	100	100	AGETEER	Réception technique des travaux faite. Levé des réserves en cours
Poursuivre les travaux de construction du barrage de Bambakari Tin-Akof	Les travaux de construction du barrage sont réalisés à 50%	Pourcentage	Taux d'exécution	20	15	5	10	5	40	20	AGETEER	Les travaux de terrassement pour la fondation au niveau du lit du "Béli" ont été exécutés. Difficultés rencontrées : pannes récurrentes des engins, situation sécuritaire inquiétante.
Achever les travaux de réhabilitation des barrages de Yaïka, Sandogo, Nioko et Kologouessé	Les travaux de réhabilitation des barrages de Yaïka, Sandogo, Nioko et Kologouessé	Pourcentage	Taux d'exécution				100	99,88	99,88	99,88	PDRI/PLC ; AGETEER	Réceptionnés provisoires prononcés pour les barrages de Kologouessé : 24/08/2018 ; Sandogo : 22/11/2018 ; et Niogo : 22/11/2018 ; Travaux du barrage de Yaïka (99,50%)
Achèvement des travaux de construction du barrage de Koakin	Les travaux sont exécutés à 100%	Pourcentage	Taux d'exécution	2				2	100	100	PDRI/PLC ; AGETEER	Réception provisoire faite
Achever les travaux de construction du barrage de Biéha	Les travaux sont exécutés à 100%	Pourcentage	Taux d'exécution	20				20	100	100	AGETEER	La réception provisoire des travaux prononcée le 08 mai 2018.
Réaliser les travaux de construction/réhabilitation des barrages de Manni, Koalma, Yamtenga, Gorgho, Voaga et Soula	Les travaux sont exécutés à 90%	Pourcentage	Taux d'exécution				90	0	0	0	AGETEER	Non réalisé, absence de ressources. La convention de MOPD avec l'AGETEER n'a pas été signée
Réaliser les travaux de réhabilitation de quatre (04) barrages (La, Doulou, Boulpon, Goumoghho)	Les travaux de réhabilitation des barrages de La, Doulou, Boulpon, Goumoghho sont exécutés à 100%	Pourcentage	Taux d'exécution				100	15	20	20	PRBA/DGIH/AGETEER	Les entreprises de travaux ont été recrutées et les contrats signés. Les travaux sont en cours.
Achever les travaux du barrage de Samendeni	Le bitumage de la crête de la digue, des rampes d'accès, des plateformes et de la route reliant la digue à Badoville sont réalisés	Pourcentage	Taux d'exécution	98	100			99,20	92	99,90	PDIS/DGIH	Les travaux de bitumage de la route d'accès au barrage reliant la digue au village de Badoville sont achevés. Les travaux restants comprennent l'ouverture des fossés d'assainissement de la route et la pose de la signalisation.
Total A1. P2									59	56		
Total action 1 :									59,16	55,20		

II.2.2. Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation des ressources en eau

L'objectif de l'action 2 est d'augmenter la durabilité des ouvrages de mobilisation des ressources en eau. Le budget de l'action 2 est de treize mille six cent soixante un millions neuf cent soixante mille (13 661,96) francs CFA, soit 20,99% du budget global du programme. Le taux de réalisation physique des activités par rapport à la programmation du trimestre 4 est de 57,41%. Par ailleurs, le taux d'exécution physique global de l'action 2 depuis le début de l'année est de 50,50% au 31 décembre 2018. Deux produits contribuent à la mise en œuvre de cette action. Les paragraphes suivants donnent les réalisations de l'action 2 par produit.

II.2.2.1. Produit 1 : L'entretien et la sécurité des aménagements hydrauliques sont assurés

Les activités concourant à la réalisation de ce produit sont relatives à l'aménagement de la bande de servitude autour du Lac Bam, aux travaux confortatifs du barrage de Samendéni et à l'exécution des travaux de rehaussement du seuil du Lac Bam.

Le taux de réalisation de ce produit est de 92% par rapport à la programmation du trimestre 4 et de 80% depuis le début de l'année.

Ces taux s'expliquent par des avancées dans la réalisation des travaux confortatifs du barrage de Samendéni et du rehaussement du seuil du lac Bam dont les taux d'exécution respectifs sont de 95 et 97%. Pour l'aménagement de la bande de servitude, le retard dans l'indemnisation des personnes affectées par le projet Lac Bam constitue une difficulté à sa mise en œuvre.

II.2.2.2. Produit 2 : La valorisation des ressources en eau est assurée

Ce produit est relatif à la réalisation d'aménagements hydro-agricoles à Samendéni (1500 ha), au Lac Bam (522 ha) et à Naré (5ha), à la construction de la centrale hydroélectrique de Samendéni. Le taux de réalisation de ce produit par rapport à la programmation trimestrielle est de 22% par rapport à la programmation du trimestre 4 et de 21% depuis le début de l'année

Ces faibles taux s'expliquent d'une part par le report en 2019 des travaux de Naré dont les études préalables ont accusé un retard. D'autre part, les sites de 282 ha du lac Bam ont été déclassés soit parce qu'ils ont déjà été aménagés par d'autres acteurs ou encore parce que certains propriétaires terriens refusent de céder leur terre. Pour les 1500 ha de Samendéni, les entreprises ont été recrutés et les travaux sont en cours depuis le mois d'octobre 2018.

Le Tableau 5 récapitule le niveau d'avancement de l'action 2 au 31 décembre 2018.

Tableau 5 : Situation de mise en œuvre des activités d'entretien et de sécurité des aménagements hydrauliques

Activités	Résultats attendus	Unité	Indicateurs	Programmation physique 2018				Total réalisation	Taux (%) de réalisation au trimestre 4	Taux (%) d'exécution global	Structures responsables	Commentaires/observations
				T1	T2	T3	T4					
Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation des Ressources en Eau												
Objectif opérationnel : Augmenter la durabilité des ouvrages de mobilisation des ressources en eau												
A2. P1 : L'entretien et la sécurité de tout aménagement hydraulique du Burkina Faso est assurée à travers la mise en œuvre de la SNESAH												
Aménager la bande de servitude autour du Lac Bam	La bande de servitude est aménagée	Mètre	100 mètres de ceinture autour du lac			0	30	0	100	48	UGP/LAC BAM	Activités réalisées : - Recrutement du bureau de topographie ; - Levé topographique ; - Pose des bornes sur la ligne PNE et HE/PNE +100m L'évaluation des biens est en cours. Il reste aussi la végétalisation (1800 plants) de la bande et la collecte des déchets du lac
Exécuter les travaux de rehaussement du seuil du Lac Bam	Les travaux de rehaussement du seuil sont exécutés	Pourcentage	Taux d'exécution			50	95	70	100	97	UGP/LAC BAM	Retard dans l'exécution physique par rapport à la planification initiale
Réaliser les travaux de confortement du barrage de Samendéni (recalibrage du lit du fleuve Mouhoun)	Le recalibrage du lit du fleuve Mouhoun est réalisé	Pourcentage	Taux d'exécution	30	75		100	41,00	76,64	95	PDIS/DGIH	Les travaux d'éclairci du lit mineur du fleuve sont quasiment achevés. Le dragage et le reprofilage du lit se poursuit. Le processus de reconstitution de la forêt galerie a commencé avec les opérations de trouaison. Le marché a été attribué au groupement de cabinets STUDI INTERNATIONAL/AC3E pour un délai de 20 mois. Le rapport de démarrage de l'étude a été examiné le 30 octobre 2018
Total A2. P1									92,21	80,00		
A2. P2 : La valorisation des ressources en eau est assurée												
Réaliser un périmètre pilote de 05 ha à Naré	Les contrats sont signés pour la réalisation du périmètre pilote de 5 ha	Pourcentage	Taux d'exécution			5	15	0	-	-	Projet Naré / DGIH	Cette activité également dépend de l'activité "Réaliser les études intégrées de valorisation du barrage souterrain de Naré". Reporté à 2019
Réhabiliter les infrastructures connexes (AEP et abreuvoirs) du barrage souterrain de Naré	Les contrats sont signés pour le démarrage des travaux	Pourcentage	Taux d'exécution			5	15	0	-	-	Projet Naré / DGIH	Cette activité dépend de l'activité "Réaliser les études intégrées de valorisation du barrage souterrain de Naré". Reporté à 2019
Réaliser 1 500 ha d'aménagements hydroagricoles du PDIS	Les 1 500 ha de périmètres hydroagricoles du PDIS sont aménagés à 25%	Pourcentage	Taux d'exécution	0	10		25	0,00	52,16	25,00	PDIS/DGIH	Les marchés ont été attribués aux entreprises suivantes : - Groupement SGTI/ATP pour l'aménagement du site de Séguéré (lot 1) comprenant l'aménagement de 118 ha de Superficie Agricole Utile (SAU) soit 165 ha de superficie brute ainsi que le recalibrage du fleuve Mouhoun sur 30 km pour un montant de 7 511 200 661 F CFA ; - SNCE pour l'aménagement du site de Niéguéma (Lot 2) comprenant l'aménagement de 557 ha SAU soit 825 ha brute ainsi que le recalibrage du fleuve Mouhoun sur 26 km pour un montant de 11 181 699 961 F CFA ; - Groupement SGTM/SFT pour l'aménagement du site de Bossora (Lot 3) comprenant l'aménagement de 678 ha SAU soit 730 ha brute ainsi que le recalibrage du fleuve Mouhoun sur 40 km pour un montant de 13 545 436 388 F CFA. Le délai d'exécution des travaux est de vingt (20) mois hors hivernage. Le Groupement Hydroconsult International/ Faso Ingénierie assure le suivi-contrôle pour un montant de 797 975 000 F CFA TTC et un délai d'exécution de vingt-trois (23) mois. Les travaux sont en cours et la supervision et le contrôle.
Achever les travaux de construction de la centrale hydroélectrique du barrage de Samendéni	L'installation de la centrale hydroélectrique est achevée	Pourcentage	Taux d'exécution	80	90		100	75,00	28,57	76,00	PDIS/DGIH	Travaux de construction de la centrale hydro-électrique : 76%.

Activités	Résultats attendus	Unité	Indicateurs	Programmation physique 2018				Total réalisation	Taux (%) de réalisation au trimestre 4	Taux (%) d'exécution global	Structures responsables	Commentaires/observations
				T1	T2	T3	T4					
												Difficultés : Retard dans l'achèvement certains équipements (turbines, vanne de pied, portique de 25T, et accessoires divers) alors que l'échéance était prévue pour fin septembre 2018
Aménager 522 ha de périmètres hydro-agricole y compris les chenaux d'amenée d'eau	520 ha de périmètres hydro-agricole y compris les chenaux d'amenée d'eau sont aménagés	Nombre d'hectares	Taux d'exécution				40	31	77,50	31,00	UGP/LAC BAM	Les aménagements sont en deux lots dont 282 en amont et 240 en aval. Ceux de l'amont (282 ha) ont été déclassés en raison du fait que les sites sont déjà aménagés par d'autres acteurs et aussi la réticence de certains propriétaires terriens à céder leur terre pour un aménagement communautaire.
Réaliser des infrastructures d'élevage (Elaboration de DAO)	Des infrastructures d'élevage sont réalisées	Pourcentage	Niveau de réalisation			0	10	0	-	-	UGP/LAC BAM	Activité liée à la délimitation de la bande de servitude. Reporté à 2019
Conduire des études spécifiques sur la pêche	Des études spécifiques sur la pêche sont réalisées	Nombre	Nombre d'études réalisés				1	0	-	15,00	UGP/LAC BAM	Activité non réalisée. Reportée à 2019
Total A2. P2									22,60	21,00		
Total action 2 :									57,41	50,50		

II.2.3. Action 3 : Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de la mobilisation des ressources en eau

L'objectif de l'action 3 est de piloter la mise en œuvre des actions de mobilisation des ressources en eau. Le budget de cette action était de huit mille quatre cent quatre-vingt-deux millions six cent quarante mille (8 482,64) francs CFA soit 13,04% du budget global du programme. Le taux de réalisation physique des activités de l'action par rapport à la programmation du 4^{ème} trimestre est de 58,33% tandis le taux de réalisation physique global est de 57,96% au 31 décembre 2018. Trois produits contribuent à la mise en œuvre de cette action.

II.2.3.1. Produit 1 : Le suivi évaluation de la mise en œuvre du PNAH est réalisé

Les activités concourant à la réalisation de ce produit concernent :

- le suivi-contrôle des travaux de la centrale hydro-électrique et de confortement du barrage de Samendéni ;
- la supervision des travaux réalisés par les projets et programmes et les agences d'exécutions ;
- la mise à jour de la base de données des besoins en termes de mobilisation des ressources en eau ;
- etc.

Le taux d'exécution physique de ces activités par rapport à la programmation du 4^{ème} trimestre est de 76,85%. Depuis le début de l'année, le taux d'exécution physique global de ces activités est évalué à 79,29% au 31 décembre 2018.

II.2.3.2. Produit 2 : Les capacités des acteurs de mise en œuvre du PNAH sont renforcés

Les activités programmées en 2018, relatives à ce produit sont :

- définir un plan de formation des acteurs de mise en œuvre du PNAH ;
- renforcer les capacités des points focaux des DREA, les DPEA et agences de l'eau pour le suivi des ouvrages hydrauliques ;
- renforcer les capacités des comités d'usagers de l'eau sur l'entretien et la surveillance des ouvrages hydrauliques
- réaliser une formation sur la prédétermination statistique des crues ;
- réaliser une formation sur l'initiation aux logiciels COVADIS et AUTOCAD ;

- et autres services de suivi-évaluation du PNAH ;
- réaliser une formation sur le suivi-contrôle des travaux au profit des techniciens ;
- renforcer les capacités des acteurs du projet NARE ;
- etc.

Le taux d'exécution physique de ces activités par rapport à la programmation du 4^{ème} trimestre est de 32,22%. Depuis le début de l'année le taux d'exécution physique global de ces activités est évalué à 25% au 31 décembre 2018. Il s'agit majoritairement d'activités liées au renforcement des capacités du personnel. Certains thèmes notamment l'initiation aux logiciels COVADIS et AUTOCAD, la prédétermination des crues et celui sur le changement climatique et la sécurité des ouvrages hydrauliques n'ont pu être abordés en raison du manque de ressources financières.

II.2.3.3. Produit 3 : Les PGES sont mis en œuvre

Les activités concourant à la réalisation de ce produit sont relatives à la mise en œuvre de Plans de gestion environnementale et sociale (PGES). Celles programmées pour 2018 se rapportent :

- à la mise en œuvre du PGES du PDIS (volet barrage) ;
- à la mise en œuvre du PGES du PDIS (volet aménagement de 1500 ha) ;
- à la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Social de Guitti ;
- au dédommagement des personnes affectées par le projet Lac Bam.

Pour la mise en œuvre du PGES (volet barrage), au titre de l'année 2018, le PDIS prévoyait la poursuite de l'indemnisation des personnes affectés, la réalisation de travaux d'électrification solaire de l'ensemble des CSPS des villages affectés par la construction du barrage de Samendéni à savoir Soungalodaga 3, Sadina, Diofoloma, Sikorola et Kokoro) et la dotation de ces CSPS en équipements sanitaires et mobilier de bureau.

Par rapport aux indemnisations, sur un total 3 085 personnes, 3 197 ont perçu l'indemnisation de leurs terres agricoles. Aussi, cinq villages sur les 8 prévus ont reçu leur paiement sur les sites d'accueil (dans le cadre de la mise en œuvre du processus de délivrance de documents de propriété).

Pour l'électrification solaire, les travaux des CSPS de Soungalodaga 3, de Diofolma de Sikorola et de Kokoro. Par ailleurs les travaux ont été suspendu pour le CSPS de Sadina par les populations. En effet, cette agitation des populations de Sadina est consécutive à la crise

suscitée par les actions de l'association MAMDE en fin d'année 2017 et qui a conduit à l'arrestation et au déferment de certaines personnes responsables de destructions de biens. Face à cette tension au sein de la population de Sadina, de concert avec le Maire de la commune de Kourouma dont relève le village de Sadina, les travaux d'électrification ont été réorientés sur le CSPS de Foullasso, toujours dans la commune de Kourouma. Cette réorientation était d'autant plus nécessaire puisqu'elle permet à l'entreprise d'achever son contrat dans les délais acceptables.

Quant aux équipements sanitaires et mobiliers de bureau pour les CSPS, ils ont été livrés sur les sites et la réception provisoire intervenue en début avril 2018.

Par ailleurs, la lenteur dans le processus de délivrance des visas du contrôle financier a impacté la mise en œuvre des activités telles que la sélection des bureaux de contrôle des travaux de réalisation des pistes et des AEPS. Les travaux de réalisation des AEPS sur les sites d'accueil ont par ailleurs atteint un taux d'exécution moyen de 60,5%. Les pistes rurales n'ont été réalisées qu'à 12,5%.

S'agissant de la mise en œuvre du PGES (volet aménagement de 1500 ha) du PDIS, l'actualisation de l'inventaire des biens des personnes affectées est bouclée et ces personnes ont été indemnisées. Les forages à gros débit destinés aux AEPS des villages de Toukoro et de Niéguéma ont été réalisés. Le processus de recrutement de cabinet est en cours pour la réalisation de l'étude technique de faisabilité des AEPS proprement dits de ces villages.

Au niveau du Lac Bam, le recensement des biens affectés est réalisé à 95% et se poursuit. L'indemnisation partielle des biens communautaires a été effectuée.

Ainsi, le taux de réalisation des activités de ce produit par rapport à la programmation du 4^{ème} trimestre est de 65,92%. Le taux d'exécution physique global des activités du produit est de 69,09% au 31 décembre 2018.

Le tableau 6 récapitule l'état d'avancement des activités de ce produit au 31 décembre 2018.

Tableau 6 : Situation de mise en œuvre du suivi des actions de la mobilisation des ressources en eau

Activités	Résultats attendus	Unité	Indicateurs	Programmation physique 2018				Total réalisation	Taux (%) de réalisation au trimestre 4	Taux (%) d'exécution global	Structures responsables	Commentaires/observations
				T1	T2	T3	T4					
Action 3 : Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de la mobilisation des ressources en eau												
A3. P1 : Le suivi évaluation de la mise en œuvre du PNAH est réalisé												
Assurer la supervision des travaux du barrage et de la centrale hydroélectrique	La supervision des travaux est faite	Mois	Durée des prestations de l'IC	3	3			6	100,00	100	PDIS/DGIH	Réalisé
Assurer la supervision des travaux de confortement du barrage de Samendéni	La supervision des travaux de confortement du barrage est faite	Mois	Durée des prestations de l'IC	3	3		2	6	87,50	90	PDIS/DGIH	Activité en cours de réalisation
Mettre à jour la base de données des besoins en termes de mobilisation des ressources en eau	La base de données est mise à jour	Nombre	L'état de la base de données				1	1	100,00	100	DGIH	Réalisé
Superviser les travaux réalisés par les projets/programmes et les Agences d'exécution	Les projets/programmes et des Agences d'exécution sont supervisés	Nombre	Nombre de missions de supervision	3	3	3	3	9	100,00	100	DGIH	Réalisé
Assurer le suivi conjoint de l'exécution des travaux d'aménagements hydrauliques multivi-usages de Fon	Le suivi des travaux est assuré	Nombre	Nombre de missions de supervision			3	3	6	100,00	100,00	DGIH, AGETEER	Suivi-réalisé conjointement avec l'AGETEER
Engager l'élaboration du plan d'action opérationnel du PNAH	Le plan d'action du PNAH est élaboré	Nombre	Existence du plan d'actions				1	0	80,00	40		Un projet de plan d'action disponible. Reste à être finaliser
Engager l'actualisation, l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie nationale d'entretien et de sécurité des aménagements hydrauliques (SNESAH)	La SNESAH est actualisée, adoptée et mis en œuvre	Nombre	Existence de la SNESAH adoptée				1	0	33,33	25		TdR élaboré en vue du recrutement d'un prestataire
Total A3. P1									76,85	79,29		
A3. P2 : Les formations sur « la capacité de mobiliser les financements » et « la gestion et le pilotage du PNAH » sont assurées ;												
Elaborer une base de données pour capitaliser les réalisations de la DGIH	La base de données est mise à jour	Nombre	L'existence de la base de données				1	0		-	DGIH	Un support (Excel) existe où les réalisations (2012-2018) sont capitalisées. Il reste à les intégrer dans la BD-SNIEau en cours d'opérationnalisation
Rédiger des fiches de projet dans le domaine de la mobilisation des ressources en eau	02 fiches de projet sont rédigées	Nombre	Nombre de fiches de projet disponibles			1	1	0		-	DGIH	Non réalisé
Réaliser une formation la cartographie des risques du PNAH	50 agents sont formés	Nombre	Nombre d'agents formés			25	25	50	100,00	100	DGIH	Réalisé
Réaliser une formation sur le thème "Communication, relation publique et protocole dans une administration publique"	50 agents sont formés	Nombre	Nombre d'agents formés			25	25	0	-	0	DGIH	Non réalisé, absence de ressources financières
Réaliser une formation sur le thème "la maîtrise des outils bureautiques et des technologies de l'information et de la communication" au profit du personnel de la DGIH	50 agents sont formés	Nombre	Nombre d'agents formés			25	25	0	-	0	DGIH	Non réalisé, absence de ressources financières
Réaliser une formation sur le thème "changement climatique et sécurité des ouvrages hydrauliques"	50 agents sont formés	Nombre	Nombre d'agents formés			25	25	0	-	0	DGIH	Non réalisé, absence de ressources financières
Renforcer les capacités du personnel de la DGIH sur la rédaction administrative, l'élaboration et le suivi de tableau de bord	50 agents sont formés	Nombre	Nombre d'agents formés			25	25	50	100	100	DGIH	Réalisé
Renforcer les capacités des acteurs et gestion du projet Naré	3 formations sont réalisées	Nombre	Nombre de formations réalisées			2	1	1	33,33	33,33	Projet Naré / DGIH	Une formation a été réalisée sur le changement climatique. Deux autres consultants individuels ont été recrutés pour réaliser les formations restantes en 2019.
Mettre en place un système de suivi des ouvrages hydrauliques, en collaboration avec les DREA, les DPEA et les Agences de l'Eau	Le système de suivi des ouvrages hydrauliques est mis en place et opérationnel	Nombre	L'état du système de suivi des ouvrages hydrauliques			1		0	-	0	DGIH	Non réalisé, absence de ressources financières

Activités	Résultats attendus	Unité	Indicateurs	Programmation physique 2018				Total réalisation	Taux (%) de réalisation au trimestre 4	Taux (%) d'exécution global	Structures responsables	Commentaires/observations
				T1	T2	T3	T4					
Renforcer les capacités des points focaux des DREA, les DPEA et agences de l'eau pour le suivi des ouvrages hydrauliques	13 points focaux des DREA et 50 personnes ressources des DPEA et AE sont formés	Nombre	Nombre de points focaux formés			31	32	0	-	0	DGIH	Non réalisé, absence de ressources financières
Mettre en place des comités d'usagers de l'eau sur les ouvrages en réhabilitation ou en construction	12 comités d'usagers de l'eau sont mis en place sur 12 barrages réhabilités	Nombre	Nombre de comités d'usagers mis en place			6	6	3	25,00	0	DGIH	Trois CUE mis en place (Zourmakita, Saria et Bani)
Organiser des séances de renforcement de capacité sur l'entretien et la surveillance des ouvrages hydrauliques au profit des membres des comités d'usagers de l'eau	12 comités d'usagers de l'eau sont formés	Nombre	Nombre de comités formés			6	6	3	25,00	0	DGIH	Formations réalisées au profit des trois CUE (Zourmakita, Saria et Bani)
Réaliser une formation sur la gestion axée sur les résultats (GAR) au profit des agents de la DGIH	50 agents sont formés	Nombre	Nombre d'agents formés			25	25	50	100	100	DGIH	Réalisé
Réaliser une formation sur la géotechnique appliquée aux barrages au profit du personnel de la DGIH et des DREA	50 agents sont formés sur la surveillance et les dispositifs d'auscultation des barrages	Nombre	Nombre d'agents formés			25	25	0	100	100	DGIH	Réalisé
Réaliser une formation sur la prédétermination statistique des crues à l'aide de logiciels au profit du personnel de la DGIH	50 agents sont formés sur la prédétermination statistique des crues	Nombre	Nombre d'agents formés			25	25	0	-	0	DGIH	Non réalisé, absence de ressources financières
Réaliser une formation sur l'initiation aux logiciels COVADIS et AUTOCAD au profit du personnel de la DGIH	50 agents sont initiés aux logiciels COVADIS et AUTOCAD	Nombre	Nombre d'agents formés			25	25	0	-	0	DGIH	Non réalisé, absence de ressources financières
Réaliser un programme (Excel) pour la validation des études techniques de faisabilité pour la construction/réhabilitation de barrages au profit de la DGIH	Le programme (Excel) de validation des études de barrages est élaboré	Nombre	Existence du programme				1	0	-	0	DGIH	Non réalisé, absence de ressources financières
Total A3. P2									32,22	25,49		
A3. P3 : Le suivi de la mise en œuvre des PGES est assuré												
Mettre en œuvre le PGES du PDIS (volet barrage)	Le PGES du PDIS, volet barrage est mis en œuvre	Pourcentage	Taux d'exécution	88	90	93	95	88	70,86	92,5	PDIS/DGIH	<ul style="list-style-type: none"> Travaux de réalisation des AEPS : 60,5% 3 085 PAP sur 3 197 indemnisés sur les terres agricoles Travaux d'installation des 10 moulins sur les sites d'accueil au profit des populations affectées en cours Abris déjà réalisés pour 7 villages (Soungalodaga 1, 2 et 3, Magafesso, Banakorosso, Sinfra et Diofoloma) Difficultés : non adhésion des populations des villages de Sadina, Sikorola et de Kokoro, ce qui freine la mise en œuvre du PGES
Mettre en œuvre le PGES du PDIS (volet aménagement de 1500 ha)	Le PGES du PDIS, volet aménagement de 1500 ha	Pourcentage	Taux d'exécution	20	50	60	75	15	93,98	72,87	PDIS/DGIH	Paiement des indemnités des PAPs effectué; Forages à gros débits réalisés dans 2 villages (Toukoro et Niéguéma) Processus de recrutement de cabinet en cours pour la réalisation de l'étude technique de faisabilité des AEPS desdits villages
Mettre en œuvre le Plan de Gestion Environnementale et Sociale de Guitti	Le PGES du barrage de Guitti est mis en œuvre	Pourcentage	Taux d'exécution	40	50	70	100	80	80,00	80	DGIH	En 2018, l'indemnité des PAP a été entièrement réalisée. Il reste la construction des infrastructures communautaires (Ecoles, CSPS) qui sont en cours de réalisation. Pour les forages, l'insuffisance de budget n'a pas permis de lancer les travaux.
Dédommager les personnes affectées par le projet Lac Bam	Les personnes affectées par le projet sont indemnisées	Pourcentage	Niveau d'exécution financière des indemnités		15	50	100	16,00	18,82	31	Projet Lac BAM / DGIH	Absence d'une cartographie des propriétaires terriens et des exploitants, ce qui bloque leur indemnité. Recensement des biens affectés sous la supervision du comité réalisé à 95%. Une restitution est prévue le 28 décembre 2018. Une indemnité partielle de biens communautaires a été réalisée.
Total A3. P3									65,92	69,09		
Total action 3									58,33	57,96		
Total PROGRAMME 1 : PNAH									58,30	54,55		

II.3. Synthèse de l'exécution physique des activités au 31 décembre 2018

La figure 1 présente la synthèse de l'exécution physique des activités du PNH par action.

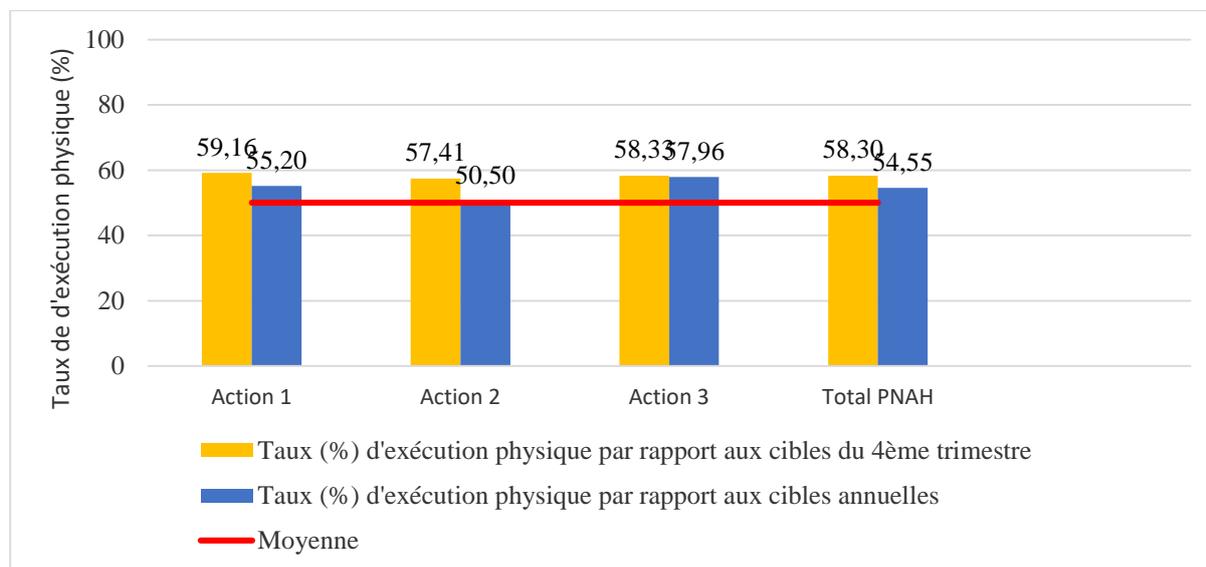


Figure 1 : Synthèse de l'exécution physique par action au 31 décembre 2018

Globalement le taux d'exécution physique des activités du PNAH au 31 décembre 2018 se situe légèrement au-dessus de la moyenne, chaque action ayant été réalisée à au moins 50%. Ces taux très en deçà des attentes s'expliquent par le fait que la majeure partie des activités ont été lancées pratiquement entre octobre et décembre 2018. Cette moyenne obtenue dans la réalisation des activités de 2018 a été favorisée par l'achèvement d'études et de travaux engagés en 2017 et antérieurement. En 2018, les mouvements sociaux (aux seins de certaines communautés bénéficiaires des ouvrages et dans la chaîne de la dépense publique au cours du premier semestre) et la mise à disposition tardive des budgets n'ont pas permis de lancer les marchés à bonne date. Il s'agit entre autres, de :

- l'aménagement des 1500 ha à Samendeni, qui a débuté en octobre 2018,
- les travaux de réhabilitation de quatre barrages dans le cadre du PRBA lancés en novembre 2018 ;
- les travaux de construction de cinq (05) barrages dans le cadre du PMVEC ;
- Les travaux de réhabilitation de quinze (15) barrages lancés en décembre 2018 par la DGIH ;
- les études du barrage de la Bougouriba qui n'ont démarré qu'en décembre 2018 ;
- les études de dix-neuf (19) barrages de taille moyenne par la DGIH ;
- etc ;

II.4. Bilan financier par action

Le tableau 7 donne l'exécution financière des activités du PNAH au 31 décembre 2018 par action et par produit.

Tableau 7: Synthèse de l'exécution financière des activités du PNAH par action et par produit

Actions	Budget (Millions de FCFA)	Part (%) budgétaire	Cumul des dépenses	Taux (%) d'exécution financière
Action 1 : Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation des ressources en eau				
<i>Produit 1 : cent trente (130) études de construction/réhabilitation de barrages réalisés</i>	10 965,41	25,54	4 832,16	44,80
<i>Produit 2 : 27 nouveaux barrages sont réalisés et 56 barrages réhabilités</i>	31 971,91	74,46	12 763,16	56,80
Total Action 1	42 937,33	100	17 595,32	40,98
Action 2 : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation des ressources en eau				
<i>Produit 1 : L'entretien et la sécurité de tout aménagement hydraulique est assurée à travers la mise en œuvre de la SNESAH</i>	3 058,98	22,39	-	-
<i>Produit 2 : La valorisation des ressources en eau est assurée</i>	10 602,98	77,61	9 671,50	91,21
Total Action 2	13 661,96	100	9 671,50	70,79
Action 3 : Coordination et suivi des actions de mise en œuvre des ouvrages de mobilisation des ressources en eau				
<i>Produit 1 : Le suivi évaluation de la mise en œuvre du PNAH est réalisé</i>	929,32	10,96	301,36	32,43
<i>Produit 2 : Les formations sur « la capacité de mobiliser les financements » et « la gestion et le pilotage du PNAH » sont assurées</i>	381,15	4,49	39,87	10,46
<i>Produit 3 : Le suivi de la mise en œuvre des PGES est assuré</i>	7 172,17	84,55	5 266,01	52,22
Total Action 3	8 482,64	100	5 305,87	62,55
Total PNAH	65 081,92	100	32 572,70	50,05

Sur un budget prévisionnel de 65 081,92 millions de FCFA, les dépenses au 31 décembre 2018 s'élèvent à environ 32 572,70 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financier de 50,05%. Ce taux financier paraît faible, mais il peut s'expliquer par le fait que d'une part, l'essentiel des activités au titre de l'année 2018 ont été lancées en fin d'années. De ce fait les paiements y relatifs ont été reportés à l'année 2019. D'autre part, les budgets de certaines activités ont été revus à la baisse ou à la hausse par certains acteurs sans que cela n'ait été communiqué à la révision à mi-parcours. Du coup, à l'évaluation, l'on se rend compte que parfois le budget initialement inscrit ne correspond plus au budget effectivement alloué aux activités. En conséquence, les dépenses dépassent souvent les prévisions.

III. SITUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

La performance du programme national des aménagements hydrauliques est mesurée à travers quatre (04) indicateurs principaux.

– **Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés**

En fin 2018, il était attendu la réalisation de trois (03) nouveaux barrages qui devraient porter à quatorze (14) le nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés depuis 2015. L'atteinte de cette cible était conditionnée par la construction des barrages de Karuka (Boucle du Mouhoun), Dawanegomdé (Centre) et Torodo (Plateau Central). Cependant, en raison d'un retard dans la mise en œuvre des PGES desdits barrages qui ont nécessité une actualisation pour prendre en compte l'ensemble des personnes et biens affectés, les travaux de ces barrages n'ont finalement démarré qu'en fin d'année 2018. La cible n'a donc pas été atteinte. Les travaux se poursuivent et la réception de ces barrages est attendue pour 2019.

– **Nombre cumulé de barrages réhabilités**

Il était attendu la réhabilitation de quinze (15) barrages en fin d'année 2018. Ce qui devrait porter à 26, le nombre cumulé de barrages réhabilités depuis 2015. Finalement, au 31 décembre 2018, seuls les travaux de réhabilitation de onze (11) barrages (Comoé, Loropéni, Barkoundba, Kossoghin, Bissighin, Béré, Tanvi/Nakamtenga, Kologoguessé, Diapangou, Sandogo et Niogo) sont achevés. Ces réalisations portent à vingt-deux (22) le nombre cumulé de barrages réhabilités. La cible n'est donc pas atteinte. Les sites de Baskouré et Séboun sont à des taux d'exécution physiques respectifs de 55 et 85%. Le site de Taouremba est toujours confronté à la situation sécuritaire qui limite son accès. Pour le dernier site, celui de Tanghin, une défaillance du prestataire a entraîné la résiliation du contrat qui a été réattribué à une autre entreprise au début du mois de décembre 2018.

– **Capacité de stockage en eau de surface**

L'indicateur relatif à la capacité de stockage en eau de surface dépend du nombre de nouveaux barrages réalisés, des cas de rupture constatés au cours des saisons de pluie et des barrages remis en état. L'objectif du programme était de faire passer la capacité de stockage en eau de surface de 6 135,35 millions de m³ en 2017 à 6143,12 millions de m³ en 2018. La cible n'est pas atteinte. L'atteinte de cette cible était conditionnée par la construction de trois (03) nouveaux barrages dont les travaux ont accusé un retard.

– **Taux de fonctionnalité des barrages**

Le taux de fonctionnalité est un indicateur qui mesure la qualité des ouvrages à travers certains efforts permettant de maintenir leurs fonctions essentielles. Ces efforts passent par l'entretien courant des ouvrages afin de les mettre à l'abri des grands désordres et/ou en procédant à la réhabilitation de ceux dégradés. Au 31 décembre 2018, le taux de fonctionnalité est estimé à 56,03%. La cible initiale de 54,98% au 31 décembre 2018 est dépassée. Cela s'explique par le fait qu'au moment de la programmation en fin d'année 2017, il n'y avait pas suffisamment d'informations sur la programmation de certains partenaires. En conséquence, la cible avait donc été sous-estimée.

Le Tableau 8 suivant récapitule la situation des indicateurs au 31 décembre 2018.

Tableau 8 : Situation des indicateurs au 31 décembre 2018

N°	Indicateurs sectoriels	Unité	Réalisation 2017	2018	
				Prévision 31/12/2018	Réal au 31/12/2018
1.1	Capacité de stockage en eau de surface	Million de m ³	6 143 ,12	6 436,12	6135,35
1.2	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	Nombre	9	14	11
1.3	Nombre cumulé de barrages réhabilités	Nombre	11	26	22
1.4	Taux de fonctionnalité des barrages	Pourcent age	54,67	54,98	56,03

IV. SITUATION DES MARCHES

Au total 91 marchés d'études et de travaux ont été inscrits dans le plan de passation des marchés du PNAH. Sur ces marchés :

- la DGIH compte trente-sept (37) marchés ;
- le PDIS compte quarante-deux (42) marchés dont quinze (15) marchés de travaux et vingt-sept (27) marchés de prestations intellectuelles ;
- le PMVEC : 4 marchés ;
- le lac Bam : 03 marchés et
- le PRBA (05 marchés).

Parmi ces marchés, seuls six (06) n'ont pas encore abouti et sont au stade de sélection des prestataires pour des études de réhabilitation/réalisation de 19 barrages au profit de la DGIH.

V. FINANCEMENT DU PROGRAMME

Le tableau 9 présente les coûts de PNAH par action à l’horizon 2030.

Tableau 9 : Coûts du PNAH en millions de CFA

N°	Actions	Périodes			Total	Contributions attendus		
		2017-2020	2021-2025	2026-2030		Etat	PTF	Autres
1	Construction et réhabilitation des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau	494 284	741 426	411 903	1 647 613	329 523	1 153 329	164 761
2	Entretien et maintenance des aménagements hydrauliques (ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau)	21 945	32 917	18 287	73 149	14 630	51 204	7 315
3	Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de mobilisation et de valorisation des ressources en eau	2 135	3 203	1 779	7 117	1 423	4 982	712
TOTAL		518 364	777 546	431 969	1 727 879	345 576	1 209 515	172 788

Le coût global du PNAH à l’horizon 2030 s’élève à 1 727,879 milliards de FCFA. Il est financé par l’Etat burkinabé et ses partenaires au développement. Le budget prévisionnel de la première phase, de 2017 à 2020, est de 518,364 milliards soit 30% du budget total. Le cumul des budgets des projets et programmes sous tutelle du PNAH qui peut être considéré comme financement acquis s’élève à 199,417 milliards, soit seulement 32,25% des besoins en financements. Il s’avère nécessaire de mettre en place une stratégie de mobilisation de financement afin de combler le gap et de pouvoir démarrer la construction des grands barrages de Ouéssa, Bassiéri, Banwaly et Bougouriba, juste après les études.

VI. DIFFICULTES RENCONTREES

La plupart des objectifs du PNAH n'ont pas été atteints en 2018. Le tableau 10 fait la synthèse des difficultés ayant influencé négativement l'atteinte des objectifs.

Tableau 10 : Synthèse des difficultés rencontrées

Projet/programme concerné	Difficultés rencontrées	Solutions appliquées ou proposées
PMVEC	- Non décaissement des ressources de la BOAD pour le paiement des avances de démarrages des travaux ; - Non adhésion des populations de Dawaka à la réalisation du barrage de Dawaka –Wéotenga.	- Faire un plaidoyer à la BOAD pour la levée des conditions suspensives ; - Les négociations se poursuivent sur le terrain afin de trouver une solution ou à défaut changer de site.
	- Absence d'études techniques pour la réalisation des pistes d'accès aux sites des périmètres ; - Obtention de la faisabilité environnementale du Projet	- Réalisation des études techniques des pistes d'accès aux sites des périmètres ; - Signature d'une convention avec le BUNEE pour conduire le processus de délivrance de la faisabilité environnementale du Projet.
Lac Bam	Réticence de propriétaires terriens à céder leur terre pour des aménagements	Actions d'informations, de sensibilisation et de communication auprès des acteurs (population, chefs religieux et coutumiers, STD, CT, ONG et associations, projets et programmes, personnes ressources, ...).
	Suspension des travaux aval lot 1 suite à des manifestations qui résultent des incompréhensions sur la démarche du projet.	
	Retard dans la mise en œuvre des indemnités à cause de la nécessité d'une délimitation physique de la bande de servitude et d'une actualisation de l'évaluation des biens affectés.	Identification de nouveaux sites et actualisation du dossier d'avant-projet détaillé à soumettre à la BOAD.
	Amenuisement des disponibilités des ressources financières pour l'indemnisation des personnes affectées.	
PDIS	Lenteur dans le processus de signature des contrats de prestations (avenant suivi-contrôle des travaux du barrage et de la centrale hydroélectrique, suivi-contrôle des pistes et des AEPS, agence de communication, audit financier et comptable, etc.). Cette situation porte un coup à la bonne exécution de certains travaux de réalisation d'infrastructures (pistes rurales, AEPS).	Diligenter le traitement des dossiers de marché au sein du circuit financier.

Projet/programme concerné	Difficultés rencontrées	Solutions appliquées ou proposées
	Retard dans l'acheminement des turbines et de ces auxiliaires.	<p>Le groupement d'entreprises responsable de l'exécution du marché est à la tâche pour accélérer le processus d'acheminement. Il promet de prendre toutes les dispositions pour diligenter l'acheminement des turbines, procéder à leur montage et effectuer les essais de turbinage en début 201ç.</p> <p>Une mission de l'administration composée de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques, de l'Unité de Coordination du PDIS et de la mission de contrôle des travaux, a eu lieu en mars 2018 à Toulouse en France auprès du sous-traitant du groupement d'entreprise pour apprécier les dispositions mises en place pour le transport des équipements restant. Un planning général a ensuite été fourni par le groupement d'entreprises qui fixe la fin des travaux de montages et des tests et essais au 30 septembre 2018. Une rencontre de coordination tenue en juillet 2018 a débouché sur la confirmation de date de fin des travaux pour fin septembre 2018. Cependant, force est de constater que les turbines et les équipements restants sont toujours attendus sur le chantier.</p>
	L'opposition de certains villages affectés par la construction du barrage (Sikorola, Sadina et Kokoro) à la réalisation de certaines infrastructures prévues dans la mise en œuvre du PGES (AEPS, pistes de désenclavement, installation de moulins) malgré les multiples interpellations.	La Coordination du PDIS examine la possibilité de transférer la réalisation de ces infrastructures concernées vers d'autres villages de sa zone d'intervention. Dans cette optique, le CSPS de Foulasso dans la commune de Kourouma sera bénéficiaire de l'électrification solaire en lieu et place du CSPS de Sadina. L'installation de moulins qui a connu des difficultés sur les sites de Sadina, Kokoro et Sikorla sera transférée dans les villages de Toukoro, de Niéguéma et de Natéma.
	La lenteur dans le processus de délivrance des documents de propriété aux ménages sur les sites d'accueil. Cette situation résulte à la fois des difficultés à l'inventaire des propriétaires terriens des sites d'accueil en vue de leur indemnisation (Sikorola, Kokoro et Sadina) et du bornage dont la procédure d'appel à concurrence a été jugé infructueuse.	<p>Les Préfets et les Maires des communes sont mis à contribution pour la remontée de la liste des propriétaires terriens des sites d'accueil.</p> <p>La procédure d'appel à concurrence pour le bornage des sites d'accueil sera reconduite dans le PPM 2019.</p>

CONCLUSION

Le taux d'exécution physique global des activités du PNAH au 31 décembre 2018 est de l'ordre de 54,55%. Certes ce taux dépasse la moyenne mais reste très en deçà des objectifs. De nombreuses difficultés expliquent ces résultats mitigés parmi lesquelles la mise à disposition tardive des budgets qui n'a pas permis de lancer les marchés, la non adhésion de certaines populations à la mise en œuvre des travaux. Des efforts restent à consentir par les différents acteurs pour achever les chantiers de l'année 2018 et réaliser les activités de l'année 2019.